



## **VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

### **RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL**

à l'appui d'une demande de crédit de Fr. 830'000.-- pour la reconnaissance et la mise en valeur du patrimoine Art nouveau en la ville de La Chaux-de-Fonds par la constitution d'une documentation, l'édition de publications, l'organisation d'un colloque, de rencontres, de conférences et d'expositions en 2005-2006

(du 2 mai 2003)

### **AU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

#### **Introduction**

Suite à une motion de M. Francis Stähli et consorts déposée au Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds le 27 juin 2001 et intitulée « *l'Art nouveau, Le Corbusier : des cartes pour l'image de la ville* », le Service d'urbanisme a proposé d'organiser durant une année (octobre 2005 – octobre 2006) une multitude d'événements révélant et mettant en valeur l'important patrimoine Art nouveau de La Chaux-de-Fonds et son développement significatif au sein de l'Ecole d'art par les élèves de Charles L'Eplattenier sous la forme de *l'Art sapin*.

L'objectif de ce projet est d'obtenir une reconnaissance internationale de la ville en tant que centre d'Art nouveau et patrie de Le Corbusier. Cette proposition est ambitieuse mais se justifie en regard de l'influence que La Chaux-de-Fonds a eue sur l'histoire de l'art et de l'architecture aux XIXe et XXe siècles.

En réponse à la motion précitée, le Conseil communal a fait sienne cette proposition en la communiquant au Conseil général lors de sa séance du 5 septembre 2001 et citée à plusieurs reprises depuis.

Le Conseil communal a donc mandaté une historienne de l'art pour une étude de faisabilité menée en étroite collaboration avec le Service d'urbanisme et le Délégué culturel. Au cours de cette étude, de nombreux contacts ont pu être noués avec des partenaires institutionnels et privés qui ont tous manifesté un intérêt marqué pour la mise en oeuvre d'une organisation de cette ampleur.

Les investigations menées ont toutefois démontré la complexité organisationnelle notamment pour ce qui est de la coordination et de la promotion. Il s'agit d'une organisation inhabituelle qui ne pourra être concevable qu'avec une mobilisation conséquente et des moyens exceptionnels.

Si la coordination des activités institutionnelles de la ville sur le thème particulier de l'Art nouveau occupera une place importante, on cherchera surtout à initier une dynamique propre à inscrire la ville dans une reconnaissance internationale et scientifique par le truchement de partenariats culturel et académique externes à La Chaux-de-Fonds. On peut également compter sur le développement d'initiatives privées débouchant sur des manifestations et des activités indépendantes, mais toujours en regard avec le thème général. On peut notamment penser à Vivre La Chaux-de-Fonds, Patrimoine suisse (qui fêtera son centenaire en 2005) ou la Société d'Histoire de l'Art en Suisse (qui fêtera son 125<sup>e</sup> anniversaire également en 2005), organes avec lesquels des contacts ont déjà été pris.

Il ne s'agit pas simplement d'une question se rapportant à la culture, mais également au tourisme et à l'image de la ville fondée sur une vision à long terme.

### **Art nouveau**

L'institutionnalisation de l'art et de l'architecture en particulier, par l'intermédiaire des académies et des écoles des Beaux-Arts, fut une des caractéristiques du XIX<sup>e</sup> siècle. Le Néoclassicisme et l'Eclectisme triomphaient alors que l'époque médiévale regagnait quelques considérations grâce aux Romantiques. L'Art nouveau vint en réaction ; l'idée fondamentale était simple : chercher l'essence esthétique dans l'étude de la nature et non dans les expressions antiques du Classicisme. En 1900, l'Art nouveau avait conquis les esprits de l'époque, la Belle Epoque... devenant l'expression d'un goût significatif.

Le phénomène, bien que réservé dans ses plus belles expressions aux bourses bien garnies, n'en devint pas moins une mode internationale. La ligne en « coup de fouet » en fut certainement l'expression la plus populaire. C'est sous cette forme que l'Art nouveau fut importé à La Chaux-de-Fonds au début du XXe siècle sous l'influence des patrons horlogers ou de leurs représentants qui voyageaient beaucoup. L'Art nouveau, art à la mode dans toutes les capitales d'Europe, devait trouver une place de choix dans la métropole horlogère ! Vitraux, carrelages, ornementation de cages d'escalier, stucs, menuiseries et ferronneries, tous d'inspiration Art nouveau, envahirent ainsi les nouvelles constructions.

L'Art nouveau est composé d'un grand nombre de tendances souvent regroupées, un peu rapidement, par nation : Jugendstil allemand, Secessionstil autrichien, Style 1900 français, Arte Joven espagnol, etc... *Art sapin*, ou *Style pive*, suivant la formule de Paul Seylaz, s'applique au vocabulaire décoratif chaux-de-fonnier que mirent au point, sous l'influence de Charles L'Eplattenier, les élèves de l'Ecole d'art. Ce terme résume à lui seul l'inspiration qui nourrit ces jeunes artistes, dont le futur Le Corbusier en personne. Celui-ci, dans son ouvrage « *L'Art décoratif d'aujourd'hui* » paru en 1925, reprend une citation de son maître L'Eplattenier : « Seule la nature est inspiratrice, est vraie, et peut être le support de l'œuvre humaine. Mais ne faites pas la nature à la manière des paysagistes qui n'en montrent que l'aspect. Scrutez-en la cause, la forme, le développement vital et faites-en la synthèse en créant des *ornements*. » L'idée que « *seule la nature est inspiration* » devait inévitablement porter le jeune professeur et ses élèves à l'étude de la flore régionale. Dès lors, il n'était pas question de recourir au « coup de fouet » cher à Victor Horta, mais de chercher le mouvement dans le rythme poétique de l'horizon jurassien parsemé de sapins et de gentianes.

Les créations des élèves de Charles L'Eplattenier s'appliquèrent aux objets les plus divers : boîtes de montres, arts décoratifs sous toutes leurs formes et même architecture avec le projet de la villa Fallet en 1906. De tous ces exercices, le Crématoire est certainement le plus complet et le plus complexe et peut à cet égard être considéré comme le chef-d'œuvre de cette période intense d'innovations artistiques locales qui se distinguent des motifs importés de l'Art nouveau.

Tous ces éléments représentent un héritage patrimonial unique en Suisse. L'Art nouveau à La Chaux-de-Fonds mériterait objectivement une reconnaissance internationale digne de sa valeur.

### **Ambitions**

L'organisation d'une "année" Art nouveau visera à toucher trois publics cibles (soit environ 40'000 visiteurs) : tout d'abord un public local dont l'objectif sera de mieux lui faire connaître et apprécier son patrimoine, ensuite un public national et limitrophe à la Suisse amateurs d'art et de culture et finalement un public international d'amateurs avertis et de spécialistes issus des milieux académiques. Objectivement, La Chaux-de-Fonds par le rôle qu'elle a joué dans l'histoire de l'art et de l'architecture mérite en effet une reconnaissance bien plus large que celle dont elle jouit actuellement et peut prétendre à être reconnue comme ville historique majeure de notre pays. Les biens culturels dont nous disposons offrent un important potentiel d'études et de mise en valeur. Cependant, il serait illusoire de croire que cette reconnaissance s'obtienne naturellement. Même si La Chaux-de-Fonds peut prétendre être le seul et unique centre de création artistique Art nouveau en Suisse, l'absence d'institutions académiques et le manque d'investigations historiques ne facilitent pas l'acquisition de cette place. Il paraît donc nécessaire d'envisager une opération volontariste susceptible de capter l'attention nationale et internationale. L'organisation d'une Année Art nouveau devra donc se doter des moyens nécessaires afin de répondre à ces ambitions.

Cet élan devra perdurer au-delà des manifestations et inscrire dans la durée la ville comme site d'intérêt historique et artistique. Il est également important de comprendre l'Année Art nouveau non dans une vision passéiste mais au travers de la continuité en montrant l'existence d'un savoir-faire et d'innovations, en particulier à travers les Ecoles d'art (Ecole d'art et Haute école d'art appliqué, ci-après EA et HEAA).

### **Réseau Art nouveau Network**

Pour obtenir une reconnaissance internationale, il est indispensable de s'insérer dans les milieux académiques liés à l'étude de l'Art nouveau mais également de tisser des contacts avec les villes abritant un patrimoine « Art nouveau » reconnu. Lancé à l'initiative de la Direction des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale en 1999, le *Réseau Art nouveau Network* réunit des autorités compétentes en matière de patrimoine, treize municipalités (telles que Bruxelles, Nancy, Glasgow, Barcelone mais aussi des villes au patrimoine plus modeste comme Riga, Alesund, Reus ou Ljubljana), des institutions scientifiques et académiques ainsi que des associations de sauvegarde.

Fort du soutien financier de l'Union européenne, le *Réseau Art nouveau Network* a mis sur pied une importante exposition itinérante « Art nouveau en projet » présentant de manière documentaire le patrimoine architectural Art nouveau des treize municipalités partenaires et procède au moyen de ce véhicule culturel à la diffusion historique, à la sensibilisation et à la sauvegarde du patrimoine en question.

En guise de clôture des manifestations en 2006, il serait tout à fait envisageable d'accueillir cette exposition à La Chaux-de-Fonds.

Dans une vision à long terme, le rattachement de la Ville à ce réseau permettrait d'ancrer une politique communale internationale d'échange et de communication.

A ce propos, la candidature de la Ville de La Chaux-de-Fonds sera présentée lors de la prochaine séance plénière du Réseau Art nouveau Network les 9 et 11 mai 2003 à Terrassa (Espagne).

### **Evénements**

L'organisation d'une année consacrée à la redécouverte de l'Art nouveau suppose une référence historique. Prendre comme point d'ancrage le centième anniversaire de la création en octobre 1905 par Charles L'Eplattenier du *Cours supérieur d'art et de décoration* paraît judicieux ; d'une part parce que l'Art nouveau sous sa forme locale d'*Art sapin* en était le principe d'enseignement, d'autre part parce que Charles-Edouard Jeanneret (futur Le Corbusier) en était un élève talentueux.

Le projet prévoit l'organisation des événements suivants :

Les mois d'hiver et de printemps 2005-2006 seront animés d'expositions de taille ordinaire dans les différents musées communaux, la Bibliothèque de la Ville ainsi qu'au Musée paysan et artisanal traitant de sujets en rapport avec l'Art nouveau. Certaines de ces expositions pourront jouer la carte d'exposition ambassadrice via des institutions semblables en Suisse.

Il est également possible que certaines institutions du Locle et de Neuchâtel s'associent au projet ; des contacts ont d'ailleurs déjà été pris dans ce sens avec les Autorités du Locle. Il en va de même pour le musée du vitrail de Romont qui pourrait momentanément délocaliser sa collection permanente (cette institution devant subir d'importants travaux de rénovation durant cette période).

Dès la fin du printemps 2006, une exposition phare consacrée à la création artistique née au sein de l'École d'art fera l'objet d'une collaboration étroite entre les musées et la Bibliothèque de la Ville. Cette exposition sera de très haut niveau, capable d'attirer un public étranger. Elle devra également être conçue matériellement et techniquement pour être exportée. La scénographie et le commissariat représenteront une part financière importante dans le budget prévu à la réalisation de cet événement considéré comme l'élément le plus porteur dans le cadre de ces manifestations et qui dépasse par conséquent les moyens ordinaires des musées locaux.

Il sera également judicieux d'entreprendre un inventaire détaillé des éléments immobiliers Art nouveau de la commune afin d'accentuer une volonté globale de mise en valeur du patrimoine bâti. Parallèlement, on pourra également saisir cette occasion pour initier une campagne de restauration d'une série de bâtiments clés; ces interventions ne pourront toutefois pas faire l'objet de crédits intégrés à notre budget mais pourraient être financée, en partie du moins, par le canton (Monument et Sites).

### **Activités**

L'Année Art nouveau sera l'occasion d'organiser de nombreuses activités didactiques, pédagogiques et culturelles festives en relation avec le thème.

L'objectif principal s'oriente vers un éventail d'activités variées et adaptées notamment au public régional, national et étranger mais aussi aux amateurs et aux scientifiques auxquels on proposera au printemps 2006 un colloque international dans le cadre de l'exposition phare et qui portera sur la relation entre pédagogie et Art nouveau, thème susceptible de mobiliser les intérêts européens.

La découverte du patrimoine local s'effectuera en intérieur (expositions) mais aussi par le biais de promenades architecturale et historique mises sur pied pour l'occasion et qui perdureront au-delà de l'Année Art nouveau (balisage permanent). On souhaiterait également proposer des cours publics sur l'Art nouveau.

Un matériel pédagogique destiné aux familles et aux écoles pourrait être développé. L'Art nouveau est en effet un très bon moyen pour sensibiliser les enfants à l'art et à l'histoire, ce style étant d'un abord facile et plaisant.

Des événements liés au cinéma, au théâtre ou à la musique pourront également être mis sur pied tout comme des manifestations plus ponctuelles et populaires telles que bal 1900, brocante, défilé de mode, bourses. De nombreux contacts informels ont déjà été pris. Il faudra toutefois veiller à ce que l'organisation de chaque événement entre dans la problématique générale et soit de la responsabilité directe de ses initiateurs.

### **Structure d'organisation**

Un groupe de pilotage issu en grande partie de l'administration communale (culture, patrimoine, communication, finances, tourisme, service juridique, urbanisme) sera chargé de coordonner l'ensemble et de veiller à la cohérence générale.

Il devra être idéalement épaulé par un comité de patronage rassemblant des personnalités éminentes du monde politique, médiatique et économique ainsi que par un comité scientifique composé de personnes issues du monde académique.

L'organisation d'une Année Art nouveau à La Chaux-de-Fonds n'est raisonnablement envisageable que si on lui accorde des ambitions internationales. Cela suppose une complète adhésion des milieux politiques, de l'administration, des milieux culturels et touristiques. Il est également essentiel de mobiliser les milieux académiques afin d'apporter une caution scientifique indispensable. Les contacts déjà noués sont très encourageants et soulignent la pertinence du concept envisagé.

### **Partenaires**

Une étroite collaboration est envisagée avec les Ecoles d'art (EA et HEAA) afin de célébrer le centenaire de l'ouverture du *Cours supérieur d'art et de décoration* par Charles L'Eplattenier en octobre 1905. Les élèves graphistes pourront ainsi légitimement être mis à contribution quant à la conception graphique d'une identité visuelle récurrente et à la création d'un site internet.

Il est prévu également d'établir des collaborations soutenues avec des partenaires potentiels publics et privés intéressés à cette organisation. Seront approchés notamment la Confédération, l'Etat de Neuchâtel ainsi que les partenaires financiers para-étatiques usuels œuvrant dans le domaine de la culture. Les médias (journaux, radios, télévisions) devront également jouer un rôle important, ainsi que l'économie privée, notamment les banques et les entreprises horlogères locales, dont la clientèle cultivée est sensible à l'art.

Une manifestation de même ordre a été organisée à Nancy en 1999 avec à la clé un bilan très positif et l'acquisition d'une prestigieuse renommée culturelle auprès d'un large public international. Cet exemple est éloquent et démontre bien l'intérêt qu'une telle manifestation peut susciter auprès de sponsors ou de particuliers.

### **Communication – promotion**

La promotion d'une Année Art nouveau à La Chaux-de-Fonds devra nécessairement bénéficier d'une campagne d'information (affichage, programmes, site internet) mais également d'annonces. On ne devra pas se contenter des médias régionaux ou nationaux, mais également viser les organes de presse étrangers (y compris outre Atlantique) au lectorat potentiellement intéressé par l'Art nouveau, comme les revues d'art (hors série) ou d'antiquités. Une campagne promotionnelle digne de ce nom nécessitera forcément de disposer de moyens financiers propres à toucher les nombreux publics potentiels.

Une promotion commune des différents événements avec logo et identité visuelle récurrente donnera un caractère exceptionnel à la manifestation dans le but d'appliquer une médiatisation forte et cohérente.

Quant aux publications, il est envisagé de mettre à disposition deux types d'ouvrage. La première formule, dite de vulgarisation à prix modeste, se présentera sous forme de brochures thématiques (vitraux, réédition de textes épuisés, etc.). Il est également envisagé d'éditer un ouvrage de référence à large diffusion sur l'Art nouveau à La Chaux-de-Fonds (il ne s'agira pas d'un catalogue d'exposition). Pour la publication de cet ouvrage, un éditeur devra être recherché afin de garantir une large diffusion internationale. C'est pourquoi ce projet sera poursuivi parallèlement à l'Année Art nouveau car son financement devra être autonome.

Une attention particulière devra être portée à l'accueil du public avec l'ouverture d'un point de rencontre (départs des visites guidées), d'information (manifestations) et de vente (publications, cartes postales) profitable aux visiteurs tout comme aux organisateurs.

Afin d'attirer un public international, on veillera également à mettre en place des traductions (allemand, anglais) dans les expositions tout comme dans les diverses publications (informations, publicités, brochures thématiques, ouvrage de référence, etc.).

### **Budget**

Le crédit d'investissement de la Commune sera réparti sur trois exercices (2004-2006).

La Commune et ses partenaires devront en principe assumer directement ou indirectement les frais de personnel, les frais d'administration générale, ceux de représentation et une partie de ceux relatifs à la promotion.

Un certain nombre d'événements devra s'inscrire dans le cadre des activités régulières des institutions. Cependant, une aide financière ponctuelle a été intégrée au budget compte tenu de la nécessité probable par exemple de prêts externes importants. Des contributions financières significatives de la part des partenaires institutionnels ou privés s'engageant pour l'Année Art nouveau dans sa globalité ou soutenant des événements particuliers peuvent également être escomptées.

L'estimation des recettes est un exercice difficile. La vente des billets d'entrée, des publications et des quelques produits dérivés devraient cependant représenter des sommes non négligeables ne couvrant toutefois pas l'ensemble de l'investissement.

Les contributions des partenaires publics et privés seront donc indispensables. Il faut également considérer que l'ensemble des manifestations devrait générer d'importantes retombées médiatiques dont le bénéfice ne peut être chiffré.

On peut raisonnablement estimer que l'organisation de l'Année Art nouveau engendrera des retombées économiques indirectes importantes qui profiteront majoritairement au tissu économique local.

Pour permettre la recherche de fonds émanant du secteur privé, la Fondation pour le patrimoine, pour la création de laquelle un rapport distinct est également soumis à votre approbation, sera mise à contribution, le soutien à une telle manifestation entant précisément dans les objectifs de ladite Fondation.

En fonction de ce qui précède, le budget général se présente comme suit :

### **Plan financier :**

#### **Coûts estimés de l'organisation générale**

- coordination et accueil (frais en personnel)	250'000.--
- communication (graphisme, réalisation, publicité)	520'000.--
- colloque international et conférences	45'000.--
- exposition phare	600'000.--
- expositions des institutions communales	80'000.--
- publications	150'000.--
- traductions	25'000.--
- divers et imprévus	40'000.--
<b>total</b>	<b>1'710'000.--</b>

#### **Recettes estimées (basées sur 40'000 visiteurs)**

- subventions	200'000.--
- billetterie	200'000.--
- sponsors	400'000.--
- publications	70'000.--
- visites guidées	10'000.--
<b>total</b>	<b>880'000.--</b>

<b>Contribution communale</b>	<b>830'000.--</b>
-------------------------------	-------------------

## **Conclusion**

Comme nous l'avons exposé, l'organisation d'une Année Art nouveau doit répondre à plusieurs objectifs ; mieux connaître et préserver le patrimoine de cette époque, faire reconnaître la ville de La Chaux-de-Fonds comme centre de création Art nouveau unique en Suisse, valoriser l'image de la ville et générer une dynamisation du secteur touristique. On peut également compter sur l'apport d'importants investissements consentis lors des travaux liés à la mise en valeur du patrimoine Art nouveau.

La Ville de La Chaux-de-Fonds et ses partenaires bénéficieront d'une importante couverture promotionnelle et médiatique ; de plus, le secteur privé, notamment touristique, devrait bénéficier de retombées significatives.

Par conséquent, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir accepter l'arrêté suivant :

### LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vu un rapport du Conseil communal

arrête :

**Article premier.**- Un crédit d'investissement de Fr. 830'000.-- est accordé au Conseil communal pour la mise en valeur du patrimoine Art nouveau en la ville de La Chaux-de-Fonds par le biais d'importantes manifestations en 2005-2006.

**Article 2.**- L'investissement sera amorti en trois ans.

**Article 3.**- Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

**Article 4.**- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté après les formalités légales.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président:  
Chs Augsburg

La Secrétaire:  
C. Stähli-Wolf